



L'interview de M. Hervé Vandenberghe

publié le 31/01/2009 - mis à jour le 15/02/2009

Descriptif :

Le comité de rédaction a posé trois questions à M. Hervé Vandenberghe proviseur du lycée de la Venise Verte de 1994/1995 à 1997/1998.

Sommaire :

- Particularités du lycée
- Projets
- Moments forts

● Particularités du lycée

Le comité : *D'après vous, quelles sont les particularités du lycée de la Venise Verte, par rapport à d'autres établissements ?*

M. Hervé Vandenberghe :

A mon arrivée en 1994, j'ai apprécié particulièrement ces 3 aspects :

- ▶ La structure pédagogique du Lycée ;
- ▶ L'approche éducative des élèves ;
- ▶ La présence d'un pôle « Formation Continue »

La **structure pédagogique** était réellement polyvalente avec 55 % des élèves qui suivaient un éventail d'enseignement technologique varié STT ; SMS ; STL.

L'**approche éducative** des élèves qui se concrétisait par :

- ▶ L'accueil original, dynamique des élèves qui intégraient la seconde
- ▶ La politique d'orientation, avec une coopération étroite du C.I.O. , constructive et efficace
- ▶ Les bilans scolaires des élèves mettant l'accent sur leurs atouts

Des locaux conçus, à la construction du lycée, réservés à la **formation continue**, ainsi que plusieurs chambres destinées à héberger éventuellement des stagiaires du GRETA.

● Projets

Le comité : *Quel projet auriez-vous souhaité concrétiser et qui ne s'est pas réalisé (par manque de temps, de moyens ou autres ...) ?*

M. Hervé Vandenberghe :

J'avais l'idée de conforter l'image de l'excellence de ce « jeune lycée » avec l'extension de l'enseignement supérieur court (Mon enthousiasme était induit par ma formation en écogestion et mon savoir-faire : j'avais créé 4 BTS en 3 ans dans mon précédent poste).

J'ai souhaité en vain :

- ▶ La création du tout nouveau BTS « profession immobilière » parce que le Lycée de la Venise Verte se trouvait au centre de la Région Poitou-Charentes, que le programme de droit me semblait en synergie avec notre BTS

Assurance. Le Rectorat n'était pas prêt ! Cette section a été implantée par la C.C.I. de Châtellerault par la voie de l'apprentissage !!!

- ▶ L'extension des options du BTS informatique mais la conjoncture n'était pas favorable : concurrence des I.U.T. et baisse sensible du recrutement, quel que soit l'option, dans les lycées
- ▶ Riche toujours d'une expérience, compte tenu des locaux et des matériels, j'aurais aimé créer, en formation continue, un centre permanent de langues vivantes. Les problèmes financiers du GRETA rendaient le projet irrecevable.

● Moments forts

Le comité : *Si vous ne deviez garder qu'un moment fort de la Venise Verte, quel serait-il ?*

M. Hervé Vandenberghe :

Deux moments forts et très différents dans leur portée respective :

- ▶ La création de la C.P.G.E.
- ▶ Un 1er janvier 1996 où j'étais d'astreinte au lycée, le gel a fait éclater des tuyaux de chauffage dans une salle située au 1er étage du bâtiment STL et provoqué une inondation détectée lors de ma ronde de surveillance. Les pieds dans l'eau j'ai écopé ! Je crois avoir permis à la Région de faire de grosses économies et aux élèves de suivre leurs cours normalement.

Hervé Vandenberghe



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.